

Entretien avec Carole Laganière

Denis Bélanger

Volume 9, numéro 3, mars-mai 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34206ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bélanger, D. (1990). Entretien avec Carole Laganière. *Ciné-Bulles*, 9(3), 4-7.

« Je refuse de tourner à tout prix. »

Carole Laganière

par Denis Bélanger

Le dernier Festival des films du monde (F.F.M.), dans l'ensemble plutôt terne, a réservé au public quelques bonnes surprises mais plusieurs, hélas, sont passées inaperçues, submergées dans l'enflure de la programmation. Au nombre de ces rendez-vous ratés, ma plus belle surprise du festival a été **Jour de congé**, un court métrage produit par la Belgique mais écrit et réalisé par une Québécoise, Carole Laganière. La présentatrice du F.F.M., trop préoccupée du ridicule bilinguisme de son petit laïus, a omis de mentionner la nationalité de la réalisatrice et, qui plus est, ignorait que celle-ci se trouvait dans la salle.

Jour de congé montre, avec un humour fou, la première soirée à « S.O.S. j'écoute », un service téléphonique bruxellois de dépannage, d'une jeune fille naïve et peu sûre d'elle-même. Dès son premier appel, une voix lui demande de l'aider à ne pas se suicider et lui donne l'adresse d'un café. La jeune fille s'y précipite et se retrouve dans un snack bar minable où s'ennuient ferme quelques clients et une serveuse. Un comptable rongé par un ulcère, une femme de ménage veuve de fraîche date, une adolescente paumée, un immigrant maghrébin et une vieille dame constituent la clientèle régulière qui raconte ses petites et grandes misères à une serveuse qui n'en peut plus. Ce soir-là, la serveuse leur offre une nouvelle oreille, celle de la jeune fille de « S.O.S. j'écoute », et se paie un jour de congé.

J'ai rencontré Carole Laganière en septembre, à la veille de son départ pour Bruxelles où elle vit, jusqu'à nouvel ordre. Quelques semaines plus tard, son film, passé inaperçu à Montréal, se méritait le prix du meilleur court métrage au Festival du film francophone de Namur. Les Rendez-vous du cinéma québécois ont eu la bonne idée de l'inclure dans leur huitième édition. Avec **Jour de congé**, Carole Laganière s'avère une directrice d'acteurs très douée et

une dialoguiste habile, capable de toucher des sujets graves avec un humour décapant. On découvre également, malgré certains liens un peu cahoteux, une réalisatrice qui travaille avec rigueur et imagination, et qui sait utiliser l'humour sans diluer son propos.

Le masque de l'humour

« La solitude de ces gens complètement paumés est un sujet trop grave pour le traiter avec gravité. Bergman est le seul réalisateur à savoir traiter de sujets graves avec profondeur et gravité, en étant toujours juste, sans tomber dans le mélo. Par tempérament, je préfère l'approche humoristique. Cependant, je n'ai pas envie de faire de l'humour pour l'humour. L'humour m'attire comme fuite, ou encore comme moyen de cacher le réel. On rit, mais avec la peur au ventre. L'humour est une façon de ne pas dire l'essentiel : la douleur. Aucun des personnages de **Jour de congé** n'est foncièrement drôle ; dans l'état où ils sont ils ne peuvent avoir de l'humour, c'est le traitement qui les rend comiques. Je crois connaître un peu la détresse des gens seuls. Du moins je l'ai beaucoup observée ; pendant cinq ans, j'ai été serveuse dans une pâtisserie Saint-Hubert. Je travaillais la nuit parce que j'étudiais. Les clients réguliers, des vieux surtout, me racontaient leurs petits bonheurs et leurs problèmes. Ils me touchaient beaucoup. Je crois que toutes les serveuses deviennent un jour ou l'autre des écoutantes, travailleuses sociales sur les bords.

« Dans **Jour de congé**, j'avais envie que ces gens puissent se retrouver dans un même lieu. Mais en Belgique, les clientèles ne se mélangent pas, chacune a son lieu. J'ai créé là-bas un snack bar comme on en voit ici, rue Ontario dans l'est que je connais bien puisque c'est le quartier où je suis née. À l'époque, il y avait beaucoup de ces snack bars où tout le monde se retrouvait, chacun dans son coin, pour manger des hot dogs ou des sandwiches. J'ai donc transposé en Belgique une réalité québécoise qui est, je crois, universelle.

« J'ai écrit scénario et dialogues en jouant sur les accents bruxellois, parisien et marocain. Je trouvais intéressant, étant donné la situation des Nord-Africains en Europe, de choisir un Marocain tout en essayant d'éviter le cliché macho. Le Marocain peut avoir l'air dérangeant, fatiguant pour les femmes, mais il n'est qu'un homme seul, sans agressivité, qui a besoin de chaleur. Quand la jeune fille accepte de danser avec lui, il est heureux : il a enfin une femme dans ses bras.

Jour de congé

35 mm / coul. / 18 min /
1989 / fic. / Belgique

Réal. et scén. : Carole Laganière

Image : Jean-Claude Neckelbrouck

Son : Dominique Warnier

Mont. : Rudi Maerten

Prod. : Pierre Drouot - Iblis Films

Int. : Sabrina Leurquin, Isabelle Lamouline, Yolande Moreau, Yvette Merlin, Serge-Henri Valcke, Harry Cleven, Lotfi Yedidi Yahya



Carole Laganière

De Saint-Hubert à l'Insas

« J'ai fait mon cégep en sciences sociales, puis un an en sciences politiques. Ensuite j'ai travaillé à temps plein comme serveuse tout en nourrissant l'ambition de devenir journaliste de télévision. J'avais de grands objectifs ! Un peu pour m'amuser, j'ai commencé à faire de la photo et j'ai voyagé un peu en Europe. À ce moment-là, le cinéma ne m'intéressait pas vraiment. Puis le hasard de rencontres avec deux cinéastes qui m'ont parlé de scénarisation, de technique, a éveillé ma curiosité. Les études me semblaient le meilleur moyen de m'approcher du cinéma, mais j'ai été refusée à Concordia et je suis arrivée trop tard pour m'inscrire à l'UQAM en scénarisation. Comme j'avais vraiment dans la tête d'étudier le cinéma, j'ai fait un an à l'UQAM comme auditrice libre. Cette année m'a beaucoup apporté, mais je voyais bien que je manquais d'outils, je voulais une formation complète. Le cinéma, c'est un truc qui peut s'apprendre, un peu comme la musique. L'Europe m'attirait beaucoup et comme il n'y a pas d'école ici... je suis débarquée à Paris. J'ai été refusée à l'IDHEC. Trop orgueilleuse pour rentrer bredouille, j'ai quand même passé un an à Paris à faire un peu de tout et c'est là que j'ai entendu parler de l'Institut national supérieur des arts du spectacle et des techniques de diffusion (Insas) de Bruxelles. Cette fois on a voulu de moi et j'ai fait le cours de réalisation qui dure quatre ans. J'ai donc tourné **Jour de congé** en Belgique parce

que j'y ai étudié et que c'est là-bas qu'on me connaît. « Des tas d'étrangers étudient à l'Insas. La bonne réputation de l'Insas, méritée d'ailleurs, vient surtout du fait qu'y enseignent seulement des gens de l'industrie cinématographique. Plusieurs cinéastes y ont étudié et reviennent y donner des cours, Claude Miller par exemple. Chantal Akerman et André Delvaux y enseignent aussi. Frank Daniels, qui dirige le département de cinéma de l'université de New York avec Forman, est venu donner un séminaire de scénarisation. L'Insas fait appel à des gens de partout. J'y ai également visionné les films de plusieurs cinéastes québécois, dont Michel Brault.

« On tourne relativement beaucoup. En troisième année, par exemple, j'ai tourné deux films : une fiction de 10 minutes et un documentaire, qui m'a pris quatre mois, sur la Soeur Sourire. Ce dernier film, qui s'appelait **Juste un rêve**, a gagné quelques prix et est passé à la télé dans le cadre d'une émission grand public genre Caméra 89. C'est super que l'Insas s'occupe de faire passer les films des étudiants. En fin d'études, j'ai réalisé une fiction de 20 minutes. Les équipes sont constituées de gens de l'école sauf pour les acteurs, des professionnels qui acceptent de travailler à cachet réduit. Il n'y a pas de cours de direction d'acteurs à l'Insas, ce qui est bien. La direction d'acteur ne s'apprend pas ; il s'agit avant tout d'un rapport humain, chaque fois différent. Le rôle du metteur en scène est d'expliquer la

*« En Belgique, la Commission de sélection des films se réunit tous les mois. Ce qui signifie qu'aussitôt qu'un scénario est terminé, on peut le soumettre sans de longs délais. »
(Carole Laganière)*

Sabrina Leurquin (l'« écoutante »), *Jour de congé*



situation de façon limpide. Il ne s'agit pas de nommer les émotions mais d'amener l'acteur à les trouver. Quand la situation est clairement expliquée, les acteurs, les actrices peuvent jouer juste et de façon spontanée, parce que l'émotion a surgi en eux, elle ne leur a pas été dictée.

« En sortant de l'Insas, on a la possibilité de tourner des films d'entreprise, des films industriels ou des spots publicitaires. On ne peut pas tourner à la tonne, évidemment, mais on travaille assez régulièrement. Pour ma part, la publicité ne m'intéresse pas vraiment, ce n'est pour moi qu'un gagne-pain. Si je ne crois pas au produit suffisamment pour motiver une équipe de 50 personnes, je refuse. On apprend davantage dans les films d'entreprise parce qu'on doit les scénariser en plus de les réaliser. Dans ce domaine, j'ai toujours scénarisé des fictions que j'ai tournées avec les comédiens de mon choix. C'est une très bonne école, semblable à celle du documentaire en fait, qui permet de manger et d'écrire tout en apprenant. J'ai terminé l'Insas en juin 1987 et dès septembre je soumettais le scénario de *Jour de congé* pour demander l'aide à la production. Le projet a été accepté et on a tourné un an plus tard.

« J'aime bien Jour de congé que je vois comme il est, avec ses qualités et ses défauts, mais il fait déjà partie du passé. Ceci dit, j'ai tout à fait envie de le défendre, de l'accompagner dans des festivals, à l'occasion, mais je ne veux pas y consacrer trop de temps. Je suis passée à autre chose. »
(Carole Laganière)

La Commission de sélection de films

« En Belgique, il y a beaucoup moins d'argent qu'ici pour les films. La Commission de sélection de films, organisme lié au ministère de la Culture, dispose d'un budget minime et attribue l'aide aux courts et aux longs métrages.

« Le fait de ne pas être Belge ne m'a pas nui. Il y a chez les Belges une tradition d'ouverture réelle aux étrangers. Puisque j'ai étudié à l'Insas, on me considère comme faisant partie du paysage culturel belge. Les gens de la Commission qui m'ont aidée connaissent pertinemment mon statut précaire, renouvelable tous les ans, et ils m'ont donné de l'argent même si je n'ai pas pris la nationalité belge. Ils me connaissent un peu, il suffisait que j'aie une adresse en Belgique et qu'ils aient de l'estime pour mon travail. C'est quand même extraordinaire.

« D'après ce qu'on dit, au Québec on tourne de moins en moins de courts métrages. À ce niveau-là, la situation me semble moins grave en Belgique même si, pour ce qui est de la diffusion, c'est nul partout. Il n'arrive presque jamais qu'on prenne des courts métrages en avant-programme parce que cela fait perdre des séances aux exploitants. *Jour de congé* a été vu par un distributeur belge, Ciné Libre, qui a décidé de le présenter en avant-programme dans cinq ou six salles avec *Rosalie Goes Shopping* de Percy Adlon (*Bagdad Café*). Le vrai public voit donc mon film, j'ai eu beaucoup de chance.

Un projet de coproduction

« Comme je suis une boulimique du travail, cette année je me considère très gâtée. D'un côté, j'ai reçu l'aide à la scénarisation d'un long métrage de la Commission de sélection de films de Belgique. De l'autre côté, le ministère des Affaires culturelles du Québec m'a accordé une bourse de longue durée. Du pain sur la planche.

« J'ai passé l'été au Québec pour travailler à mon scénario. Je viens à peine de le relire et cela m'a semblé très mauvais. La bourse m'offre l'avantage immense de pouvoir y consacrer du temps même si je n'aime pas la première mouture. J'aurai le temps de polir, de figoler, de creuser mon scénario sans me demander comment je mangerai.

« J'ai du mal à parler de mon scénario à ce stade-ci. Le titre de travail, **Juliette et Pierrot**, risque de changer plusieurs fois, mais le film sera un long métrage de fiction. L'action se situe dans un pays enneigé où il fait 40° sous zéro. D'un côté il y a la mer, de l'autre la forêt. Je tiens à réaliser ce projet en coproduction Belgique-Québec. Dans le film on voit deux couples, une adolescente de 16 ans et son petit frère de 13 ans qui tiennent une station-service avec leur oncle, et un couple d'étrangers qui débarquent et louent un chalet pour l'hiver. Les étrangers pourraient être Montréalais, Français, Belges ou Suisses. Avec ces personnages, on peut se lancer dans une coproduction sans risquer d'obtenir un pot-pourri d'accents injustifiés.

« **Juliette et Pierrot** sera, si on veut absolument le classer, une comédie dramatique. L'humour sera très présent, mais le film ne se présentera pas vraiment sur le ton de la comédie. Pour le moment, c'est une histoire d'amour et de trahison, tournant autour d'un thème global : la découverte de la solitude. Ce sera sans doute un film où on parle beaucoup. J'aime les films bavards où le langage constitue un masque.

Je pense par exemple aux vieux films de Rohmer ou de Rivette. On parle parce qu'il y a urgence de dire et que le silence est insupportable.

« J'ai déjà un producteur belge. Ciné Libre, le distributeur de **Jour de Congé**, une compagnie qui a 20 ans d'existence, a créé une maison de production, la Compagnie méditerranéenne du cinéma, qui entend s'orienter vers les pays de la Méditerranée. Mon film risque pourtant d'être leur première production, ce qui m'amuse beaucoup. Il faut maintenant trouver un producteur québécois.

« Idéalement, je voudrais tourner l'hiver prochain. Les conditions de tournage seront pénibles, entre autres à cause du froid. Il faudra repérer un lieu enneigé mais pas trop froid. Au Québec, en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick, ce n'est pas évident. Dans le scénario, je prévois une tempête de neige, mais je n'ai pas oublié les mauvaises expériences de Gilles Carle ou Jean-Guy Noël. Comme les tempêtes ne viennent jamais quand on les attend, je m'arrange pour qu'on puisse se passer de la tempête sans devoir changer le scénario.

Tourner à tout prix ?

« J'ai l'année pour travailler, pour pondre un bon scénario. J'adore les tournages, ce sont des moments de bonheur intense, mais si mon scénario n'est pas réussi, je ne le tournerai pas. Je refuse de tourner à tout prix si je ne crois pas à ce que je fais. Je préfère retourner travailler comme serveuse. » ■



Isabelle Lamouline (la serveuse), *Jour de congé*